

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS



Réunion du Comité Syndical
du Lundi 20 Novembre 2023

N° de la délibération	Nombre de membres du Comité	Nombre de présents		Quorum (article 11 des statuts modifiés)
		Titulaires	Suppléants	
1120	21	11 + 1 pouvoir	3	7

Décision Modificative N°1 – budget 2023

Le Comité syndical du SMEL (Synergie Mer Et Littoral) s'est réuni **Lundi 20 Novembre 2023** à 14 heures à SAINT-LO à la Maison du Département (salle Henry Gréville1) sur convocation du 10 novembre 2023.

Monsieur Alain NAVARRET, Président du SMEL, préside la séance.

Secrétaire de séance : Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS.

PRESENTS

Délégués du conseil départemental de la Manche titulaires :

M. Alain NAVARRET, conseiller départemental canton Bréhal, Président du SMEL

Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS, conseillère départementale canton Agon-Coutainville, 1^{ère} vice-présidente

Mme Hedwige COLLETTE, conseillère départementale canton Créances

M. Daniel DENIS, conseiller départemental canton Val de Saire

M. Yvan TAILLEBOIS, conseiller départemental canton Granville

M. Thierry LETOUZÉ, conseiller départemental canton Cherbourg-en-Cotentin2

Délégués des EPCI titulaires

Mme Ghyslène LEBARBENCHON, communauté de communes de la Baie du Cotentin

M. Jean-René LECHATREUX, communauté d'agglomération du Cotentin

M. Daniel LECUREUIL, communauté de communes Granville Terre et Mer

Mme Manuela MAHIER, communauté d'agglomération du Cotentin

M. Jean-Marie POULAIN, communauté de communes Côte Ouest-Centre Manche

Elus du Conseil départemental et Délégué EPCI : suppléants

Mme Dany LEDOUX, conseillère départementale canton Quettreville Sur Sienna

Mme Nathalie MADEC, conseillère départementale canton La Hague

M. Bruno QUESNEL, communauté de communes de Coutances Mer et Bocage

EXCUSES

Délégués du conseil départemental de la Manche et du Calvados, titulaires :

M. Hervé AGNES, conseiller départemental canton de Quettreville-Sur-Sienne

M. Jacques COQUELIN, conseiller départemental canton Valognes

M. Benoît FIDELIN, conseiller départemental canton Les Pieux

M. Cédric NOUVELOT, conseiller départemental canton de Courseulles-Sur-Mer

Délégués des EPCI, titulaires :

M. Yves ASSELINE, communauté d'agglomération le Cotentin

M. Alain BACHELIER, communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie

M. Jacky BIDOT, communauté de communes Coutances Mer et Bocage

Mme Claude BOSQUET, communauté de communes Coutances Mer et Bocage

M. David LEGOUET, communauté d'agglomération du Cotentin, 2^{ème} Vice-Président

M. Didier LEGUELINEL, communauté de communes Granville Terre et Mer (pouvoir à M. Alain NAVARRET)

Décision Modificative N°1 (DM1) – budget 2023

Vu le code général des collectivités territoriales prévoyant que le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives sont votés par le comité syndical ;

Vu la délibération n° 1112 du 27 mars 2023 relative au vote du Budget Primitif 2023 du SMEL ;

Considérant les propositions de dépenses nouvelles ou de mouvements de crédits liées à des ajustements de prévisions budgétaires tant sur les montants que sur l'imputation en section de fonctionnement.

Après en avoir délibéré,

Le Comité du Syndicat Mixte Synergie Mer Et Littoral (SMEL), à l'unanimité des membres présents, sans voix contre, ni abstention, vote la décision modificative n°1 du budget principal selon les montants suivants :

	DM n°1			
	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dép.	Recettes
Chapitre 011 - Charges à caractère général				
60612 Energie, électricité	-20 000,00			
611 Contrats de prestations de service	42 000,00			
6241 Transport de biens	5 200,00			
Chapitre 012 - Charges de personnel				
64111 Personnel titulaire	-8 000,00			
64118 Autres indemnités	-4 000,00			
6453 Cotisations aux caisses de retraite	-2 000,00			
64731 Allocations chômage	-5 200,00			
Chapitre 022 - Dépenses imprévues	-8 000,00			
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00

Les virements de crédits sont effectués de chapitre à chapitre sans impact sur l'équilibre du budget, comme le montre le récapitulatif suivant :

	Total voté avant DM		DM n°1		Total voté après DM	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	1 716 504,46	1 716 504,46	0,00	0,00	1 716 504,46	1 716 504,46
FONCTIONNEMENT	300 191,49	300 191,49	0,00	0,00	300 191,49	300 191,49

Pour extrait conforme,

Le président du SMEL,
Alain NAVARRET